



SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Affaire suivie par Marie Sarréo
Chef du service de PMI
Tél : 02 54 58 54 91 ou 92
Courriel : ppe.administratif@departement41.fr

Blois, le 1^{er} octobre 2024

Note à l'attention des assistants maternels

Objet : RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES FLACONS DE SÉRUM PHYSIOLOGIQUE POUR LE LAVAGE DE NEZ À LA SERINGUE, DES CRÈMES DE CHANGE ET DES AUTRES PRODUITS NON MÉDICAMENTEUX.

Devant la généralisation du lavage de nez à la seringue chez les nourrissons et la recrudescence des demandes de prescriptions non justifiées, les médecins du service PMI souhaitent rappeler aux professionnels de la petite enfance les recommandations de bonne pratique.

I. Utilisation du sérum physiologique en flacon

- Technique contre-indiquée en cas d'aérateur transtympanique ("yoyos").
- Stocker le sérum physiologique à l'abri de la lumière avant ouverture.
- Respecter le délai et le mode de conservation après ouverture : conservation 15 jours après ouverture et à une température ambiante entre 15°C à 25°C.
- Respecter l'âge et l'installation de l'enfant : pas avant 6 mois et uniquement en position assise.
- Ne pas prélever le sérum physiologique directement dans le flacon avec la seringue.
- Respecter le mode d'administration : pas de pression forte, quantité de 2 à 3 ml, maximum 3 à 4 fois par 24 heures.
- Veiller au bon nettoyage de la seringue et de l'embout après chaque utilisation.

II. Utilisation des crèmes de change et autres produits non médicamenteux

L'utilisation des crèmes de change et autres produits non médicamenteux (crème solaire, homéopathie...) ne nécessite pas de prescription par un médecin. Une simple autorisation parentale écrite est nécessaire et suffisante pour leur administration.

Les médecins de PMI,

Dr Cécile PERIN

Dr Lucie PAROUX

Dr Christine TOURAIN